

Coordonnées de l'école



Directeur.trice :

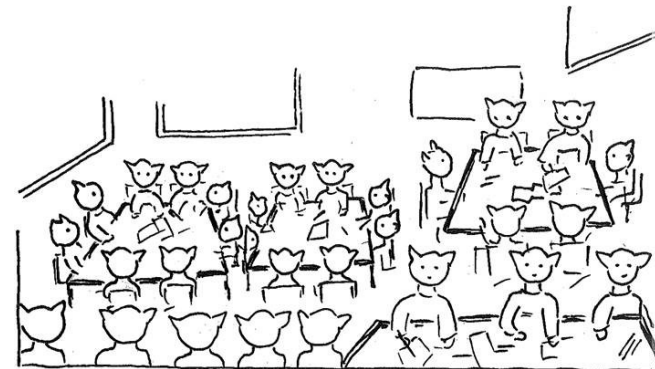
Coordonnées du Claé



Directeur.trice :

Directeur.trice adjoint.e :

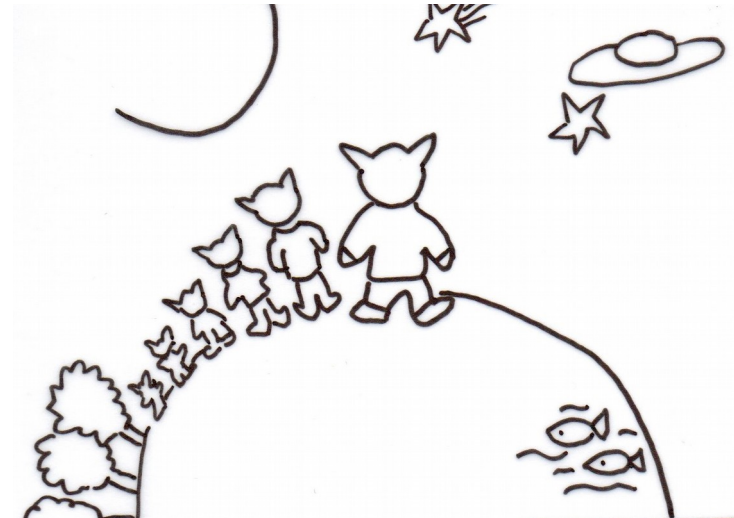
Bienvenue à l'école élémentaire



A la rentrée prochaine, votre enfant entrera au CP et commencera ainsi une nouvelle période de sa vie d'élève.

Voici quelques informations qui devraient vous être utiles pour les 5 années à venir.

RDV en septembre pour cette entrée dans
le monde des grands !



De la maternelle à l'élémentaire

Maternelle	Élémentaire
<i>Dans la classe</i>	
1 enseignant + 1 atsem	1 enseignant
Des espaces de jeux libres, des places non attribuées, du matériel commun	Moins d'espaces de jeux, des tables individuelles avec casiers, du matériel personnel fourni par les parents
<i>Sur le temps Claé</i>	
1 adulte pour 10 enfants (animateurs et atsem)	1 adulte pour 14 enfants (animateurs)
Service à table à la cantine	Service en self
<i>Communications</i>	
Entrée dans l'école pour amener et récupérer son enfant	Pas d'entrée dans l'école : les arrivées et départs se font dans le hall sauf événements exceptionnels
Cahier de liaison + affichages + échanges oraux	Cahier de liaison (violet) à consulter tous les soirs + affichages + cahier de liaison Claé → tout passe par l'écrit

Accompagner une sortie

Vous serez régulièrement sollicités pour accompagner des sorties ou venir nous aider pour des actions particulières dans l'école.

Lorsque vous êtes accompagnateurs, nous vous demandons :

- d'être vigilants sur votre vocabulaire
- de vous occuper de l'ensemble du groupe qui vous est confié et pas uniquement de votre enfant
- de ne pas prendre de photos ou de vidéos
- de ne pas fumer
- de ne pas téléphoner
- de nous aider à veiller à la sécurité du groupe (traversée de routes, montées et descentes du bus, ...)

Spécificité de la piscine :

Pour nous accompagner à la piscine, vous devez passer un agrément de l'éducation nationale. Les informations pour cet agrément vous seront données au début de chaque année.

Plus il y a de parents possédant l'agrément, moins ils sont sollicités. Nous avons généralement besoin d'au moins 1 parent agréé à chaque sortie piscine.

Les événements de l'année

Octobre : photographies individuelles et de classe

Janvier : classe ouverte : vous serez invités à venir visiter la classe de votre enfant

Fin juin : kermesse

A ces événements réguliers s'ajouteront chaque année, en fonction des classes et des projets, des sorties et des rencontres.

Une journée à l'école élémentaire

7h30 : ouverture du Claé

8h20 : ouverture de l'école

8h30 : fermeture des portes, début de la classe

10h : récréation

11h30 : fin de la classe, temps du midi

13h35 : ouverture de la grille

13h45 : fermeture de la grille, début de la classe

14h45 : récréation

16h : fin de la classe

16h15 : Claé du soir

18h30 : fermeture du Claé

Attention : nous ne pouvons ouvrir les portes aux retardataires car nous sommes toutes en classe. En cas de retard, vous pouvez amener votre enfant sur le temps de récréation à la grille face maternelle.

Remarque : Pour le **mercredi après-midi**, l'inscription se fait en dehors de l'école (les enfants sont par contre bien accueillis sur l'école). Pensez à inscrire votre enfant au début de chaque trimestre.

Les aides

Selon vos besoins, différentes aides pourront vous être proposées pendant la scolarité de votre enfant.

✓ Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

30 ou 45 minutes avec une enseignante à 11h30.
Travail en petit groupe pour reprendre des notions en français et en mathématiques. Groupes constitués par l'enseignante de la classe.
Vous signerez une autorisation en début d'année et vous serez ensuite prévenus à chaque début de période des éventuelles propositions de soutien pour votre enfant.

✓ Les études du soir

Mises en place par le Claé et gérées par des enseignantes. 30 minutes le soir, de 16h30 à 17h.
Inscription auprès du Claé dans le courant du mois de septembre.
Temps pour faire ses devoirs sous la surveillance d'un adulte qui peut aider selon les besoins et sa disponibilité.
Service gratuit proposé par la mairie mais les enfants doivent être inscrits au Claé.

✓ Le Clas

Sur proposition des enseignantes. Les enfants sont pris en charge par des animateurs et éducateurs de 16h à 18h, le lundi et le jeudi. Ils sont récupérés à l'école puis vont à la maison de quartier.

Ce temps est utilisé pour faire les devoirs en étant accompagnés et pour faire des activités permettant de développer des habiletés sociales et des connaissances culturelles.

Service gratuit proposé par la mairie.

✓ La psychologue scolaire

La psychologue scolaire est nommée sur plusieurs écoles. Elle intervient sur demande des enseignantes et/ou des parents. Elle peut venir observer les enfants en classe et les prendre en petits groupes ou en individuel pour les aider dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer à l'école.

Les devoirs

Dès le début du CP, votre enfant aura des devoirs à faire le soir à la maison.

Pourquoi faire ?

Pour permettre à votre enfant de revoir les notions apprises dans la journée et de mieux les mémoriser. Pour permettre aussi d'échanger avec votre enfant sur ce qu'il apprend à l'école et ainsi l'aider à progresser et à donner du sens à ses apprentissages.

Sous quelle forme ?

Les devoirs sont principalement des leçons à revoir, des poésies à apprendre et, en grandissant, des petits exercices d'applications. Un travail est fait en classe pour aider vos enfants à savoir comment s'organiser pour apprendre.

Combien de temps pour faire ses devoirs ?

Nous conseillons de ne pas passer plus de 20 minutes en cycle 2 (CP / CE1 / CE2) et 30 minutes en cycle 3 (CM1 / CM2) pour faire ses devoirs. Si votre enfant est trop fatigué, vous pouvez y revenir plus tard.

Il est important que vous regardiez régulièrement les cahiers de vos enfants et que vous les signiez.

Pourquoi ? Pour que votre enfant voie que son travail est important à vos yeux et pour que les enseignantes sachent que vous êtes au courant des progrès et/ou difficultés de votre enfant.

Les programmes

Ils sont accessibles en ligne sur le site d'éduscol.

Le matériel

A la fin de chaque année scolaire, une liste de fournitures pour l'année à venir vous sera donnée. Le reste des fournitures est fourni par l'école (avec un budget donné par la mairie).

Pour faciliter le travail de votre enfant merci de respecter cette liste et de racheter régulièrement le matériel perdu ou usé.

Attention : pour limiter les pertes, penser à étiqueter avec le prénom de votre enfant tout le matériel (y compris chaque feutre et stylo).